



Bilan du Programme d'Études Intégrées (PEI)

POUR L'ANNÉE 2024-2025



Les 7 Sciences Po du réseau

- Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse •

Sommaire

P. 03

INTRODUCTION

La démocratisation éducative, priorité du Réseau ScPo



P.04 > P.09

PARTIE 1

Fonctionnement du Programme d'Études Intégrées

- 1.A** Convention avec le MENJ et objectifs du PEI _____ P. 05
- 1.B** Actions menées dans le cadre du PEI _____ P. 06
- 1.C** Coordination du PEI au sein du Réseau ScPo _____ P. 09



P.21 > P.26

PARTIE 3

Axes de développement et perspectives 2024-2026

- 3.A** La plateforme numérique _____ P. 22
- 3.B** Travail renforcé avec les lycées professionnels _____ P. 23
- 3.C** Consolidation des partenariats institutionnels _____ P. 24
- 3.D** Valorisation du PEI et de la convention _____ P. 25
- 3.E** Développement de l'évaluation _____ P. 26



P.10 > P.20

PARTIE 2

Bilan quantitatif du Programme d'Études Intégrées

- 2.A** Élèves suivis dans le cadre du PEI _____ P. 11
- 2.B** Panorama des collèges et lycées partenaires _____ P. 15
- 2.C** Taux de succès aux examens et concours _____ P. 17
- 2.D** Focus sur les étudiants _____ P. 19



CONTACTS

P.27

Les responsables du Programme d'Études Intégrées en 2025-2026

Cliquez sur le symbole  pour accéder aux liens et retrouvez en page 26 les URL complètes.

INTRODUCTION

La démocratisation éducative, priorité du Réseau ScPo

Les sept Instituts d'études politiques qui constituent le Réseau ScPo (Sciences Po Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse) ont fait de la démocratisation éducative une priorité depuis 2006. Le Programme d'Études Intégrées (PEI) déployé par les établissements du réseau traduit ce volontarisme en mettant en œuvre des actions auprès des élèves de plus de 400 EPLE (collèges et lycées) à travers toute la France en 2024-2025.

Le PEI partage pleinement la philosophie des Cordées de la réussite par la **volonté d'élargir l'accès aux études supérieures, à travers un accompagnement des élèves dès la fin du collège**. La volonté de travailler avec des établissements situés en éducation prioritaire ou quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en zone rurale ou isolée, dans les Outre-Mer et avec les lycées professionnels constituent des axes forts de notre action.

Reposant sur le maillage territorial dense des 7 Sciences Po du réseau, le PEI rayonne à l'échelle nationale. Cette singularité est reconnue par la convention pluriannuelle signée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ). Elle permet la constitution de ressources communes de qualité (en particulier numériques et pédagogiques) et un accompagnement au concours commun d'entrée en 1^{re} année du Réseau ScPo des lycéennes et lycéens qui le souhaitent.

Pour les EPLE, la participation au PEI assure ainsi l'intégration dans une communauté plus large et une reconnaissance du travail des équipes pédagogiques.

C'est afin de valoriser cette action que s'est tenu à Paris, en février 2024, un événement consacré à la démocratisation dans l'accès à l'enseignement supérieur, en lien avec Sciences Po Paris, Bordeaux et Grenoble. Organisé en présence de Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, il a été l'occasion de **tirer un bilan des actions menées depuis plus de quinze ans - avec près de 70 000 élèves suivis** - et de tracer les priorités des années à venir.

C'est ce bilan et ces projections que la présente synthèse réalisée par les équipes du Réseau ScPo vous invite à découvrir.



Alessia Lefebvre
Directrice de Sciences Po
Aix



Étienne Peyrat
Directeur de Sciences Po
Lille



Hélène Surrel
Directrice de Sciences Po
Lyon



Pablo Diaz
Directeur de Sciences Po
Rennes



Emmanuel Blanchard
Directeur de Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye



Emmanuel Droit
Directeur de Sciences Po
Strasbourg



Éric Darras
Directeur de Sciences Po
Toulouse



PARTIE 1

Fonctionnement

du Programme d'Études Intégrées

04

BILAN PEI • 2024-2025

Fondé à l'initiative des membres du Réseau ScPo, le PEI a acquis progressivement une envergure nationale qui en fait aujourd'hui **la plus importante Cordée de la réussite avec une couverture de la quasi-totalité du territoire national, en métropole et dans les Outre-Mer.**

Le conventionnement passé avec le MENJ assure la construction d'objectifs partagés, en complément des objectifs déclinés à l'échelle de chaque région.

1.A

Convention avec le MENJ et objectifs du PEI



CONVENTION PLURIANNUELLE

La convention pluriannuelle signée le 29 février 2024 entre les établissements du Réseau ScPo et le MENJ **définit les publics à intégrer de manière prioritaire** dans le cadre du PEI : **élèves des établissements situés en éducation prioritaire ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, habitants de zones rurales ou isolées ou des territoires ultra-marins.**

La convention rappelle l'investissement du PEI dans **l'accompagnement à la poursuite d'études et à l'orientation, la diversification du recrutement des filières sélectives et la préparation à la réussite dans l'enseignement supérieur** (continuum Bac-3/+3), **ainsi qu'au concours commun d'entrée en 1^{er} année du Réseau ScPo.** Les modalités d'action et les dimensions pédagogiques sont précisées dans la convention et son annexe pédagogique.

La convention entre ainsi, en 2025-2026, dans sa dernière année de validité. **Son renouvellement requiert un caractère stratégique** car elle constitue un cadre structurant et indispensable au bon fonctionnement du PEI.



ANNEXE FINANCIÈRE

L'annexe financière annuelle définit pour sa part les **modalités de soutien du MENJ** à cette action à pilotage national, par le biais, pour 2024-2025, **d'une subvention pour charges de service public de 100 000 €, d'heures attribuées aux enseignants référents dans les EPLE partenaires et d'une décharge de service** accordée à une enseignante du second degré, affectée à Sciences Po Lille pour la coordination nationale du PEI.

Actions menées dans le cadre du PEI

La force du Programme d'Études Intégrées repose sur le primat accordé à un travail régulier effectué, tout au long de l'année, par les élèves qui y participent. Elle s'appuie également sur l'élaboration d'actions communes, mises en œuvre par chaque Sciences Po du réseau selon les spécificités de son environnement régional.

Ces actions comprennent :



La préparation des élèves de Première et Terminale au concours commun d'entrée en première année dans les établissements du Réseau ScPo et, plus généralement, aux compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur. Cela inclut :



L'accès à une **plateforme d'e-learning**, mettant à disposition des contenus de préparation



Un **stage intensif** de plusieurs jours proposé au sein de chaque Sciences Po du réseau



L'organisation d'un **concours blanc**, afin de permettre aux élèves de se préparer **en conditions réelles**

 [Accéder à la plateforme^{\(1\)}](#)



P Le PEI Collège, destiné aux élèves de 4^e et de 3^e, répond à un objectif commun défini par le Réseau ScPo. Il s'agit pour les élèves d'une **mise au travail annuelle autour d'un sujet d'actualité, qui donne lieu à une recherche puis à une restitution orale** en fin d'année scolaire. Plusieurs thématiques ont été proposées au cours de l'année 2024-2025, en particulier autour de l'intelligence artificielle, des droits de l'enfant, de l'Union européenne et de l'environnement.

 Voir l'exemple de Sciences Po Strasbourg⁽²⁾

P L'accès aux conférences grand public organisées dans les Sciences Po du réseau.

P Les journées d'immersion dans les Sciences Po du réseau pour les élèves de la 4^e à la 1^{re} (5 à 6 jours sur l'année scolaire), qui permettent de découvrir l'enseignement supérieur à travers des rencontres avec des étudiants, la participation à des ateliers de prise de parole en public et argumentation et la participation à des forums de l'orientation.

P L'organisation, selon des modalités propres à chaque Sciences Po du réseau, **d'actions en faveur de l'ouverture culturelle** : découverte de lieux emblématiques de la vie politique et citoyenne, visites de musées, rencontres avec des personnalités inspirantes.



Les délégations mexicaine et britannique à l'édition 2025 du MUN



En Zélande, 50 collégiens des Hauts-de-France face aux défis climatiques

Dans le cadre du PEI Collège de Sciences Po Lille, les élèves ont travaillé tout au long de l'année sur des thématiques liées à l'un des piliers du Pacte Vert européen, comme l'alimentation ou la biodiversité.

À l'issue des soutenances, **les 50 collégiens ayant obtenu la meilleure mention ont participé, les 4 et 5 juin, à un voyage d'étude en Zélande (Pays-Bas)**. Ils y ont découvert le spectaculaire barrage mobile anti-tempête de l'Escaut oriental, long de plus de 9 kilomètres, véritable prouesse technique de protection contre la montée des eaux. Ce séjour a aussi permis de parcourir le littoral néerlandais et de visiter la ville historique de Middelbourg, offrant aux élèves une immersion culturelle et scientifique.

Une expérience riche qui a permis de mesurer concrètement les avancées de certains pays face aux défis du changement climatique et de conclure une année de travail exigeante et stimulante.

PEI Première, objectif ouverture à Sciences Po Strasbourg

En classe de Première, le PEI a essentiellement une dimension d'ouverture intellectuelle, culturelle et professionnelle. À Sciences Po Strasbourg, cette ouverture est faite en direction de deux secteurs particulièrement attractifs et dynamiques dans cette capitale de l'Europe : la diplomatie et les médias. Le **projet Diplomatie** repose sur l'organisation, avec la participation de l'association étudiante Stras'Diplomacy, d'une **simulation de négociation à l'ONU, en anglais, le Model United Nations (MUN)**. Le **projet Médias** consiste en une **découverte du journalisme, grâce aux rencontres avec des professionnels et à la visite d'institutions** situées dans la région en télévision (ARTE, France 3 Alsace), presse écrite (Dernières nouvelles d'Alsace) et radio (Ici Alsace, RTL).

Pour chacune de ces actions, le succès du programme repose à la fois sur les équipes administratives et enseignantes des Sciences Po du réseau et sur l'investissement des enseignants référents dans chaque EPLE participant. En effet, ces derniers, acteurs de terrain, identifient les futurs bénéficiaires : leur accompagnement est un levier majeur dans la réussite du dispositif. En proposant des ateliers de travail réguliers, les enseignants apportent aux élèves un éclairage méthodologique, éveillent leur ambition scolaire et parviennent à maintenir la motivation des élèves.



Témoignage de professeures référentes



Au lycée Jean Rostand de Chantilly, nous sommes deux enseignantes à nous être lancées dans l'aventure PEI depuis septembre 2017. Cette expérience nous a permis de travailler autrement avec les élèves, de créer un nouveau lien avec eux et d'éveiller leur ambition. Ce n'est pas juste les aider à préparer un concours, c'est mieux les armer pour les études supérieures, les aider à choisir leur orientation ("que faire si je n'ai pas le concours?"), leur apprendre à persévérer et à ne pas baisser les bras face aux difficultés. Nous cherchons aussi à éveiller leur curiosité, en organisant, par exemple, des sorties culturelles. Nous avons ainsi eu la chance de participer à la panthéonisation de Joséphine Baker, un souvenir inoubliable. (...)

En conclusion, être professeur référent demande beaucoup de temps et d'investissement, mais c'est aussi un enrichissement pour nous et une source de satisfaction de voir des jeunes s'éveiller au monde et choisir de belles études grâce au PEI. Certains excellents élèves n'auraient sans doute pas eu le même parcours sans le PEI (élèves issus de familles aux revenus très modestes, monoparentales, etc.) et leur réussite nous fait très plaisir.



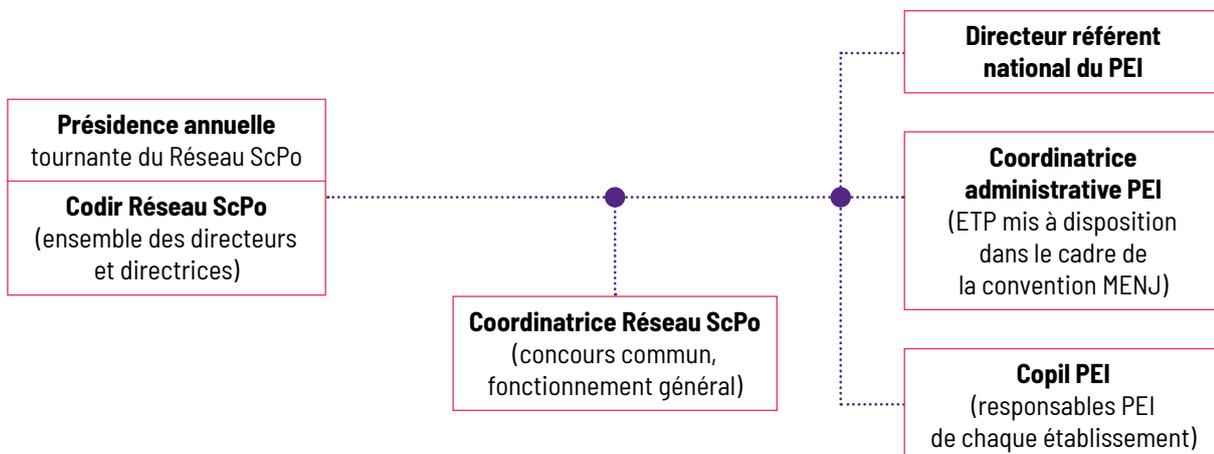
Marie Leonard et Anne Bellaïche

Coordination du PEI au sein du Réseau ScPo

La coordination des actions du PEI s'effectue dans le cadre du fonctionnement du Réseau ScPo. La présidence annuelle tournante du réseau assure la supervision de l'ensemble des actions communes, en particulier le concours commun, la présence sur les salons étudiants, l'école d'été et les actions de communication mutualisées.

Cette coordination nationale repose :

- 
Sur la présidence annuelle (Sciences Po Toulouse, pour l'année 2025-2026) et la direction référente du PEI national (Sciences Po Lille) pour le suivi de la convention pluriannuelle et de son annexe financière, ainsi que pour l'animation politique interne du réseau des responsables PEI dans chaque Sciences Po du réseau ;
- 
Sur la coordinatrice nationale PEI, dans le cadre de la décharge de service assurée par la convention. Celle-ci assure la coordination administrative du programme, l'établissement du bilan pédagogique et financier et l'organisation du comité de pilotage PEI (avec les responsables PEI de chaque établissement) ;
- 
Sur le comité de pilotage PEI, qui se réunit 3 fois par an et assure la coordination et l'harmonisation des pratiques pédagogiques, des modalités de partenariat, etc.



PARTIE 2

Bilan quantitatif

du Programme d'Études Intégrées



10

BILAN PEI • 2024-2025

Le succès du PEI se traduit par des indicateurs quantitatifs qui confirment son caractère de première Cordée de la réussite de France par son ampleur géographique (actions menées dans 22 académies).

La composition des cohortes accompagnées répond aux objectifs fixés par la convention et les partenariats noués dans le cadre du PEI poursuivent leur développement. En outre, les taux de succès aux examens (Brevet, Baccalauréat) et au concours commun organisé par le Réseau ScPo confirment l'efficacité du dispositif.

Élèves suivis dans le cadre du PEI

Le PEI est un dispositif attractif auprès des élèves de collèges et de lycées. Après plusieurs années de croissance depuis 2008, les effectifs ont connu une stabilisation à compter de 2023-2024.

Pour l'année
2024-2025

Ce sont près de
4 000
élèves
qui ont été
accompagnés

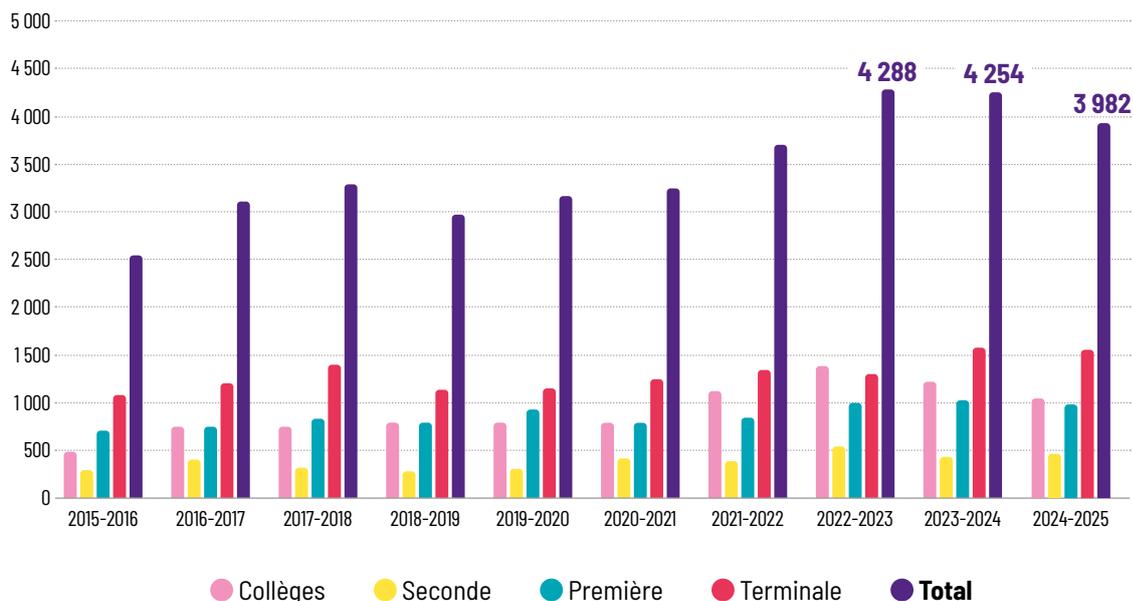
1 511 en Terminale

+ 993 en Première

+ 465 en Seconde

+ 1 013 en Troisième et
en Quatrième

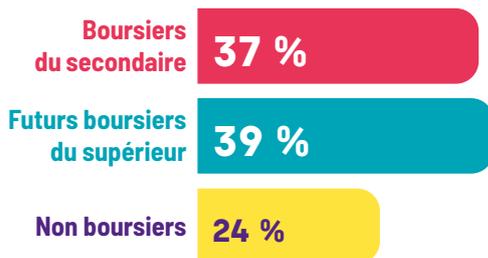
NOMBRE D'ÉLÈVES SUIVIS DANS LE CADRE DU PEI



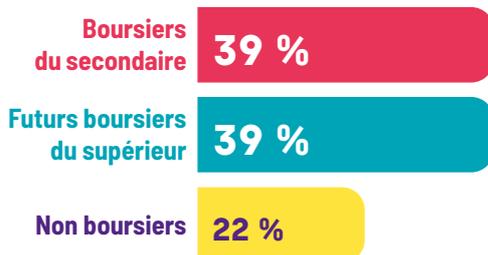
Le profil des élèves suivis est établi sur la base de la convention passée avec le MENJ, qui fixe un **objectif maximal de 25 % de non boursiers** (sélectionnés en fonction de critères géographiques, culturels, familiaux ou de handicap).

Pour l'année 2024-2025

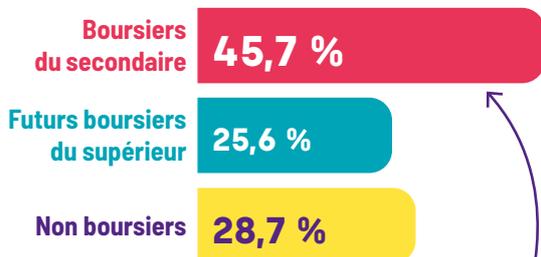
POUR LES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES DE TERMINALE



POUR LES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES DE PREMIÈRE



POUR LES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES DU COLLÈGE



Si le taux de boursiers du secondaire apparaît satisfaisant pour cette action, **le réseau travaille à réduire la proportion de non boursiers**.

Les établissements du Réseau ScPo se distinguent d'autres filières sélectives par un **taux élevé de féminisation** et intègrent fortement la dimension du genre dans la population d'élèves suivis.



Sciences Po Aix présent dans les quartiers Nord de Marseille

Sciences Po Aix fait du développement de sa présence dans l'agglomération marseillaise l'un des axes de sa stratégie. Depuis plusieurs années, un partenariat privilégié existe entre Sciences Po Aix et le lycée Saint-Exupéry. Ainsi, pendant les vacances d'hiver et de printemps, les enseignants de Sciences Po Aix dispensent des cours aux lycéens et animent des conférences au sein de l'établissement.

Ce partenariat s'articule également autour de la **Classe préparatoire aux études supérieures (CLPES)**, en lien avec le programme PEI du lycée, dont l'un des objectifs est de préparer les élèves au concours commun d'entrée en 1^{re} année du Réseau ScPo. Dans ce cadre, un voyage d'études est proposé chaque année aux lycéens de Première et de Terminale, ainsi qu'aux étudiants de la CLPES.

En janvier 2025, ce séjour a conduit les élèves et étudiants à Paris et Strasbourg, avec pour ambition de **leur faire découvrir les grands lieux institutionnels** de ces deux villes. Ils ont notamment eu l'occasion de rencontrer Guy Benarroche, sénateur des Bouches-du-Rhône, Nora Mebarek, députée européenne, ainsi que Pap N'Diaye, ambassadeur de France auprès du Conseil de l'Europe.

Enfin, une **admission parallèle** en 1^{re} année est proposée chaque année à une douzaine d'élèves, parmi lesquels trois à six sont admis.



En juillet 2025, une enquête a été diffusée via la plateforme d'e-learning auprès des élèves de Terminale engagés dans le PEI.

Cette première édition a recueilli un taux de réponse significatif avec près de 30 % de retours des lycéens bénéficiaires. **Les résultats de l'enquête révèlent un sentiment positif quant à la préparation à l'enseignement supérieur :** 62,9 % des répondants ont déclaré se sentir bien préparés, contre 10,8 % estimant ne pas l'être encore pleinement.

Parmi les expériences les plus marquantes, les élèves citent en premier lieu les **journées d'immersion et les conférences**, qui jouent un rôle déterminant dans la perception de la qualité et de l'impact du dispositif.

Les apports du PEI sont également largement soulignés : **l'enrichissement des connaissances** arrive en tête, suivi par la **stimulation de la curiosité intellectuelle**, puis le **renforcement de l'ambition scolaire** et une **diminution de l'appréhension** face à l'enseignement supérieur.

Ces retours confirment l'intérêt de proposer un accompagnement structuré, progressif et stimulant aux élèves de Terminale dans le cadre du continuum Bac -3/+3, en amont de leur entrée dans l'enseignement supérieur.

À la question "Un seul mot pour qualifier et résumer votre expérience PEI"

posée aux lycéens, les retours furent les suivants :

INCROYABLE

COMPLIQUÉE

EXCEPTIONNELLE

UTILE

EXIGEANTE

ENRICHISSANTE

GÉNIAL

ÉCLAIRANTE

STRESSANTE

PRÉCIEUSE

INTÉRESSANTE

LONGUE

STIMULANTE

Témoignages

J'ai trouvé cette expérience très enrichissante, par les cours des différents professeurs qui sont intervenus, mais aussi par le tutorat avec une étudiante qui nous a énormément aidés, notamment sur les méthodologies des épreuves. Aussi, le PECEM m'a permis d'acquérir de nombreuses connaissances et méthodes qui m'ont beaucoup servi dans ma scolarité au lycée. [...] Ce fut une opportunité unique, et je remercie toutes les personnes qui y ont œuvré.

Yanis Alidou
Sciences Po Lyon

Juste un grand merci pour votre investissement dans ce programme, qui offre tant d'opportunités, notamment aux jeunes issus de milieux ruraux ! Sans cela, je n'aurais jamais su que Sciences Po existait. Nous préparer au concours est une chance immense.

Jeanne Cauvin
Sciences Po Lyon

Cette expérience m'a permis d'y voir plus clair sur ce que je voulais faire plus tard, les études et la ville dans laquelle je voulais me diriger. Et, même si ce n'est pas à travers l'expérience Sciences Po, sans le programme je n'aurais jamais su ce que j'aimais - ou ce que je n'aimais pas - alors merci.

Olivia De Contet
Sciences Po Strasbourg

Je n'ai malheureusement pas été retenue au concours, mais je ne retiens que du positif de cette expérience. [...] Encore un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés ! Et si je peux donner un conseil aux futurs élèves de Terminale : foncez, participez à toutes les journées proposées par le programme. Même si vous ne visez pas le concours, tout ce que vous y apprendrez vous servira pour la suite.

Louise Derumier
Sciences Po Lille

Bonjour, j'ai suivi le PEI pendant 2 ans, je n'ai malheureusement pas été reçue au concours commun. Cependant cette formation m'a permis d'intégrer la double licence Histoire - Science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. C'est un bon exemple pour montrer aux prochains élèves du PEI que même s'ils ne réussissent pas le concours, le PEI enrichit leur dossier et les prépare pour le mieux à d'autres formations sélectives !

Louise Hubert
Sciences Po Lille

Panorama des collèges et lycées partenaires

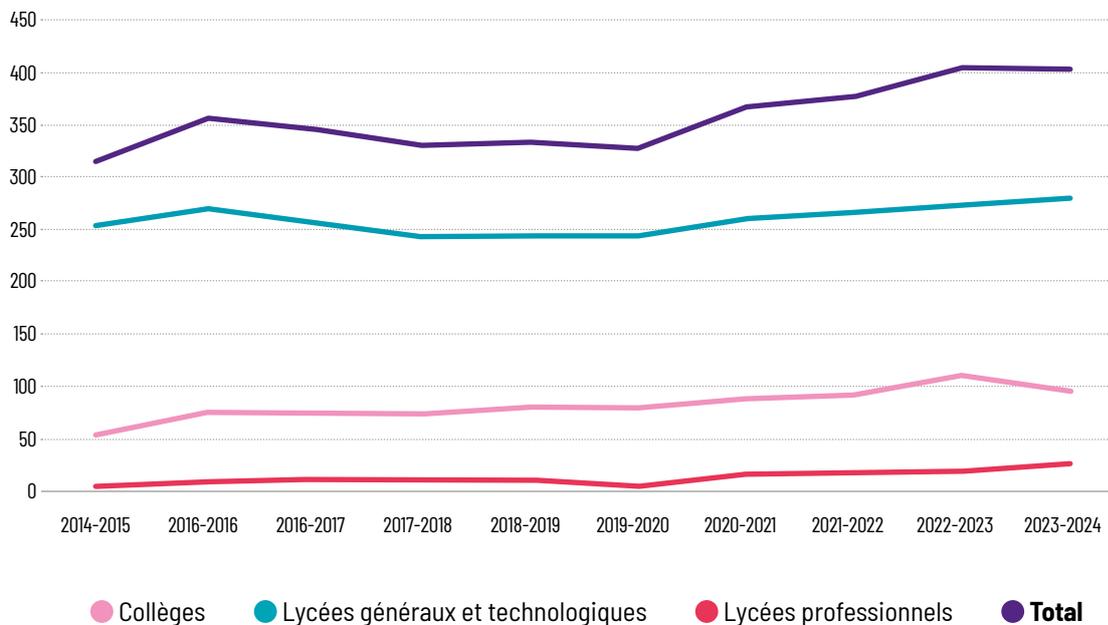
Le second indicateur structurant est le nombre de collèges et lycées (généraux, technologiques ou professionnels) partenaires.

Pour l'année
2024-2025

415
EPL

*avec près de 900 enseignants
du second degré impliqués
dans le Programme*

NOMBRE D'EPL PARTENAIRES



Parmi les 88 collèges

suivis en 2024-2025

17

sont en réseau
d'éducation
prioritaire renforcée
(REP+)

28

sont en réseau
d'éducation
prioritaire
(REP)

13

se situent
en zone rurale
isolée

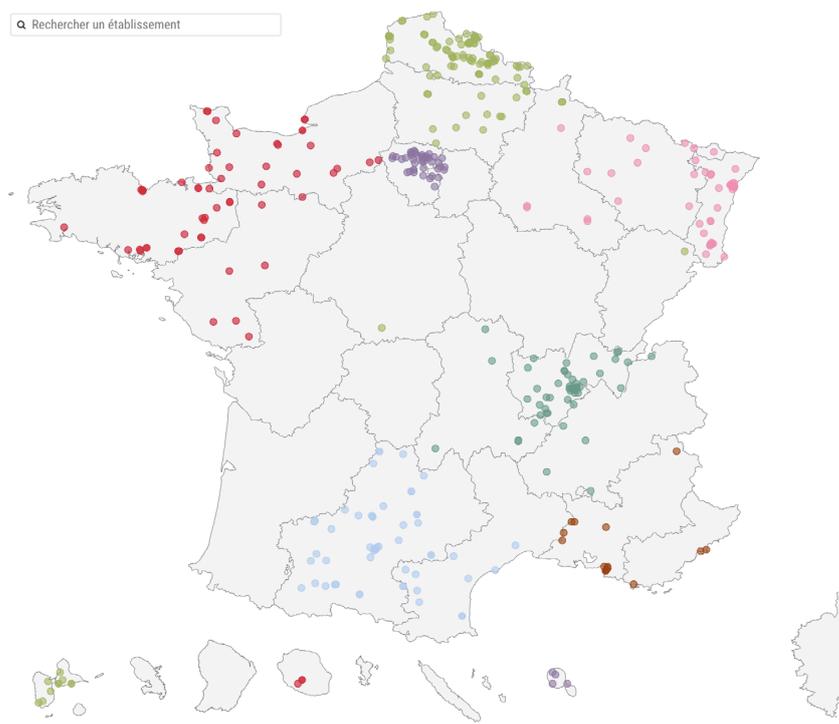
Le maillage territorial des écoles du Réseau ScPo assure une couverture importante, dans une volonté de complémentarité avec les actions menées par Sciences Po Bordeaux et Sciences Po Grenoble. Chaque établissement travaille à l'échelle de plusieurs académies en coordination étroite avec les Délégations de région académique à l'information et l'orientation (DRAIO).

Les actions du PEI se distinguent d'autres Cordées de la réussite par un travail qui dépasse la stricte proximité géographique pour travailler avec des EPLE éloignés des centres métropolitains, comme le rappelle la cartographie effectuée par l'AEF :

Toutes les académies comptent des établissements participant à un programme d'ouverture sociale des IEP

■ Aix ■ Lille ■ Lyon ■ Rennes ■ St Germain en Laye ■ Strasbourg ■ Toulouse

Rechercher un établissement



Source : Données transmises par les IEP, Carte : AEF Data Sup-Recherche •

A noter que le lycée Robert Weinum (sur l'île de Saint-Martin, qui n'apparaît pas sur cette carte) participe au programme CEP. Le lycée des Îles sous le vent (à Uturoa, en Polynésie française, sur une petite île qui n'apparaît pas sur la carte) participe également au programme CEP.



Carte reproduite avec l'aimable autorisation d'AEF info.

 [Accéder à la carte interactive^{\(3\)}](#)



Dépasser la distance en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis plusieurs années, Sciences Po Lyon fait le pari de **mener des actions en format hybride** avec les lycéens admis dans le dispositif (près de 500 par an). Les territoires ruraux couverts dans les départements de l'Allier, du Cantal et de l'Ardèche sont particulièrement concernés par cette volonté de **faciliter les échanges avec des élèves éloignés des grands sites universitaires** d'Auvergne-Rhône-Alpes.

De novembre à avril, les élèves encordés assistent à des cours de préparation au concours commun et au baccalauréat, dispensés par des enseignants de Sciences Po Lyon, le mercredi, pendant 12 semaines. Tous les contenus sont accessibles sur un Moodle spécifique. L'accent est mis sur des aspects méthodologiques et la culture générale, ouvrant ainsi une large palette de poursuite d'études.

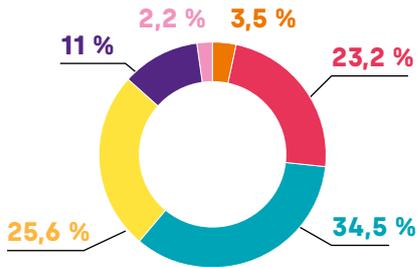
 [Lire l'article complet^{\(4\)}](#)

2.C

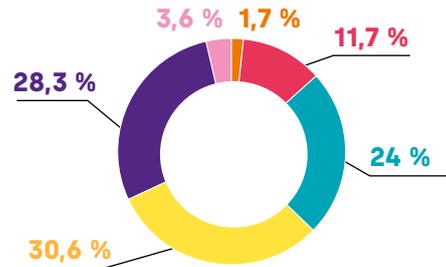
Taux de succès aux examens et concours

Les élèves inscrits dans le cadre du PEI obtiennent les résultats suivants au baccalauréat :

- Très bien avec les félicitations du jury
- Très bien
- Bien
- Assez bien
- Admis sans mention
- Refusé



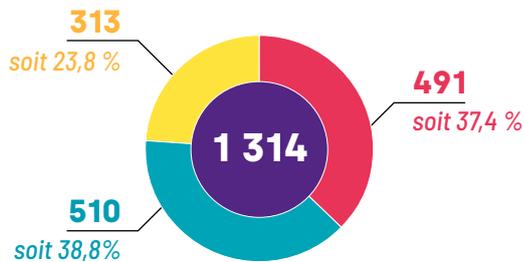
MENTIONS DES ÉLÈVES PARTICIPANT AU PEI



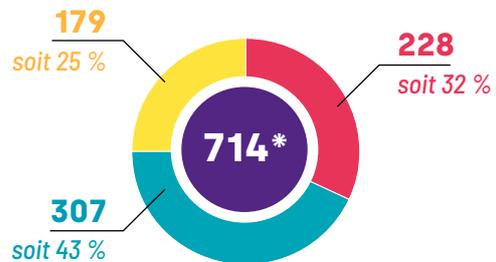
MENTION DES ÉLÈVES AU NIVEAU NATIONAL

Le Réseau ScPo utilise comme indicateurs les résultats des boursiers du secondaire et du supérieur au concours commun, ainsi qu'aux concours d'entrée des trois autres Sciences Po :

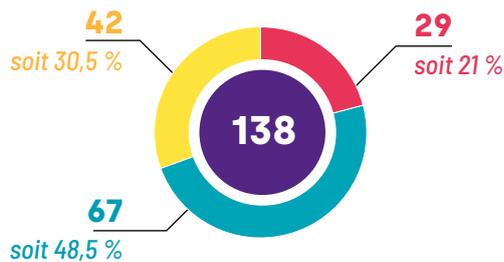
- Boursiers du secondaire
- Futurs boursiers du supérieur
- Non boursiers
- Total



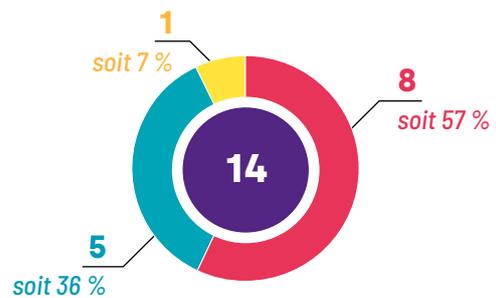
EFFECTIFS PEI TERMINALE



CANDIDATS PEI AU CONCOURS COMMUN
*soit 54,3 % de l'effectif global



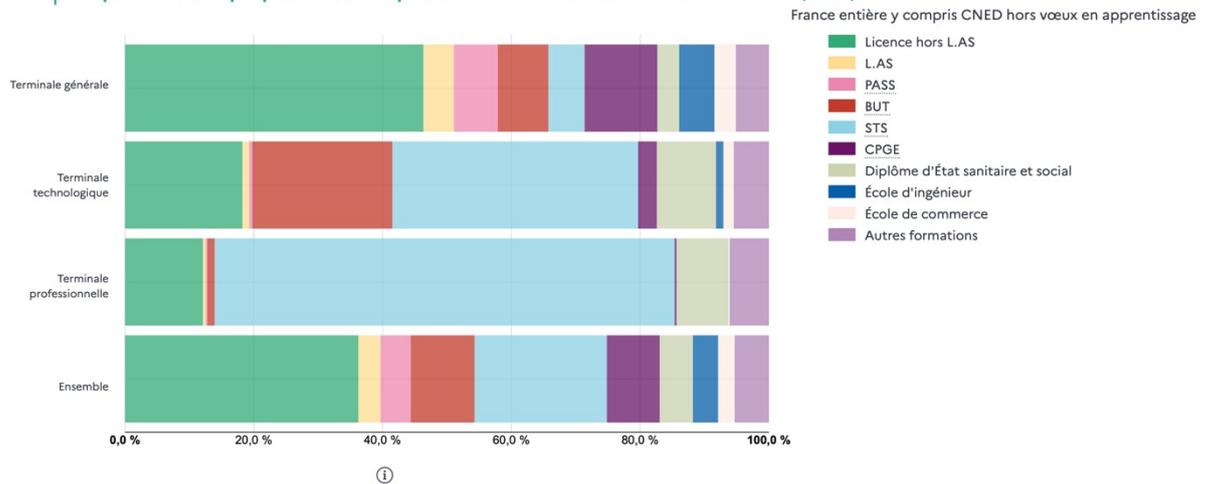
ÉLÈVES DU PEI ADMIS PAR LES CONCOURS DANS UN DES DIX SCIENCES PO



ÉLÈVES DU PEI ADMIS PAR ADMISSION PARALLÈLE

Les vœux obtenus par les lycéens sur Parcoursup confirment l'objectif du PEI de préparer aux études supérieures, en particulier pour les filières sélectives. L'importance de l'orientation vers les CPGE et les doubles licences met en évidence l'ambition des élèves issus du PEI. Ainsi, 15,9 % d'entre eux acceptent un vœu en CPGE contre 11,3 % des élèves de Terminale générale au niveau national⁽⁷⁾.

10.05 | Répartition des propositions acceptées selon la filière de formation en 2024 (en %)



[Accéder directement au graphique interactif^{\(5\)}](#)

En outre, grâce à une prise de confiance en soi progressive, **la plupart d'entre eux ne craignent plus la mobilité géographique et académique et poursuivent des études longues** (49,5 % contre 36,6 % au niveau national).



Les lycéens de Jean Puy brillent aux concours de Sciences Po

Les résultats des concours aux différents instituts d'études politiques passés par les lycéens engagés dans leur préparation sont connus et la proviseure du lycée Jean Puy est fière de ses élèves et des professeurs qui les ont accompagnés. "Huit élèves décrochent une place dans un institut d'études politiques" annonce Lydie Grandclément. "Deux d'entre eux ont préféré une autre formation, il s'agit d'une licence à l'université Paris Dauphine pour l'un et d'une classe préparatoire au lycée Henri IV à Paris."

La préparation est inscrite dans un programme égalité des chances et démocratisation (PECED) auprès de l'IEP de Lyon et commence dès la classe de première. Elle comprend des enseignements et des entraînements au concours commun à 7 IEP et les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour préparer les épreuves spécifiques à chaque institut.

Depuis 2011, 45 lycéens ont réussi ces concours dont 9 à Sciences Po Paris.

"Ces très bons résultats cette année sont obtenus grâce à l'expertise acquise par l'équipe des professeurs de l'établissement à taille humaine", conclut la proviseure qui devrait passer, le moment venu, d'excellentes vacances.

[Accéder à l'article Le Progrès le 30 juin 2025](#)

Focus sur les étudiants

Le dernier indicateur relatif à l'impact du PEI dans un objectif d'articulation -3/+3 est le fort engagement de la population étudiante du Réseau ScPo dans l'activité du programme.

Pour l'année
2024-2025

Ce sont
835
tuteurs

*qui se sont mobilisés
dans les actions,
contribuant fortement
au succès du programme.*

Ils y jouent un rôle majeur en démontrant que la mobilité et la réussite sont possibles. Une proportion significative d'entre eux a en effet bénéficié du programme et souhaite restituer ce qu'il lui a apporté.

Cette participation peut être mise en avant dans le cadre des politiques de chaque Sciences Po du réseau pour **valoriser l'engagement étudiant**. Elle contribue aussi à l'intérêt des tuteurs et tutrices pour les **enjeux d'éducation et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales**.



Quand tous les étudiants s'emparent de l'égalité des chances

L'égalité des chances au sein des sept Sciences Po du réseau ne se limite plus au travail essentiel des étudiants tuteurs. Elle s'incarne aussi dans une dynamique beaucoup plus large : des associations et des étudiants de tous horizons inventent et portent des initiatives originales qui ouvrent de nouvelles perspectives aux lycéens.

À Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, les Tribuns de Saint-Germain, association de débat et d'éloquence, ont développé le programme "À L'Aise À L'Oral" (ALALO). Depuis plusieurs années, ses membres se rendent dans les lycées d'Île-de-France, en partenariat avec le programme de démocratisation. Ils proposent des ateliers de prise de parole pour donner confiance aux élèves, leur faire découvrir l'art oratoire et les initier à la construction de discours.

En 2025, les Tribuns ont organisé la première édition du prix inter-lycéens d'éloquence "Jeunes Voix". Dix-sept lycéens sélectionnés ont été accompagnés individuellement par un étudiant de l'école pour rédiger et déclamer leur discours. Le 26 mars, ils ont présenté leurs textes avec talent à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Cette dynamique se manifeste également à Sciences Po Strasbourg où, dans le cadre du **Prix Mirabeau 2025**, concours d'éloquence inter-IEP, l'École des Jeunes Orateurs (EJO) a invité les lycéens de Première et Terminale du PEI à constituer le jury chargé de départager les quatre équipes finalistes, rassemblant les dix Sciences Po. Avant la grande finale, qui s'est tenue dans le cadre prestigieux de l'Opéra du Rhin, ces lycéens ont suivi, aux côtés des étudiants de l'EJO, une formation en trois sessions pour maîtriser les subtilités de l'art oratoire.

Le jury lycéen a finalement décerné son prix à la délégation de Sciences Po Rennes. Jean, élève au lycée Jean Monnet de Strasbourg, a eu l'honneur d'annoncer les résultats et de remettre le trophée à l'équipe bretonne.



Finale du Prix Mirabeau - 25 janvier 2025

Ces expériences rappellent que l'égalité des chances est l'affaire de l'ensemble de la communauté étudiante à travers leurs associations, leurs initiatives et leur énergie. Les étudiants deviennent ainsi les acteurs d'une ouverture sociale vivante, inventive et inclusive.



Découvrir les lieux de la République

En 2025, L'Arène a invité quinze lycéens du PEI Terminale à se joindre à une journée de découverte à Paris proposée à quarante-cinq étudiants de Sciences Po Lille.

L'association a pris en charge l'ensemble des frais de déplacement pour ces lycéens. Cette journée, consacrée à la visite du Sénat et du Panthéon, a été marquée par la richesse des échanges informels. Ces discussions spontanées ont ouvert une fenêtre sur la réalité de la vie étudiante et permis un dialogue direct et authentique entre lycéens et étudiants.



Visite du Sénat - 28 février 2025

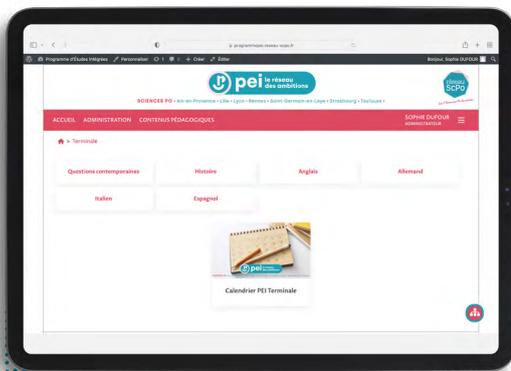
PARTIE 3

Axes de développement et perspectives 2024-2026



La période 2024-2026 marquera la poursuite du développement du PEI, avec plusieurs actions-phares initiées au cours de l'année écoulée et des perspectives qui permettront de renforcer notre impact à travers le territoire.

La valeur ajoutée d'une action menée à l'échelle nationale s'exprime par la mise en place, depuis l'automne 2024, d'une nouvelle plateforme d'e-learning accompagnant le déploiement du PEI dans l'ensemble des établissements. Cette plateforme est plus accessible (prise en main simplifiée et adaptée à l'utilisation sur téléphone portable et tablette) et attractive pour les utilisateurs. Elle propose des exercices interactifs, permettant l'auto-évaluation des élèves.



Le lancement de la nouvelle plateforme a aussi été l'occasion de repenser les contenus pédagogiques proposés, aussi bien **sur la forme** (capsules vidéo en histoire, *lives* de questions contemporaines, revues de presse en langues vivantes) que **sur le fond** (adaptation aux évolutions du concours commun, accent mis sur l'actualité en langues vivantes). Cette refonte est facilitée par l'ergonomie accrue qui facilite une utilisation plus large par les concepteurs de contenus et la coordinatrice administrative nationale PEI, à Sciences Po Lille.

C'est désormais la cellule numérique de Sciences Po Aix qui accompagne ce déploiement afin de proposer progressivement de nouvelles applications et d'approfondir l'usage de la plateforme comme outil d'évaluation du PEI. Cela sera rendu possible grâce à la mesure de l'usage par les élèves (contenus les plus consultés, réussites aux exercices).

Un de nos objectifs est d'introduire progressivement le recours à l'IA afin de proposer des exercices interactifs plus complexes.

L'utilisation de la plateforme au cours de l'année 2024-2025 a mis en évidence le fait que **les contenus d'histoire et de questions contemporaines sont les plus consultés**. Les cours d'histoire proposés prolongent directement le programme du tronc commun, avec l'objectif de consolider les connaissances acquises en classe. L'approche des questions contemporaines vise à la fois à préparer cette épreuve spécifique du concours commun du réseau et à offrir un apport en culture générale.

Nous remarquons que la plateforme connaît un **pic de fréquentation quelques semaines avant le concours**, ce qui traduit son utilité en période d'intensification du travail personnel des élèves. Les retours recueillis auprès des lycéens confirment ce diagnostic et insistent sur la réduction des inégalités liées à l'éloignement géographique, en fournissant à chacun un accès égal aux contenus.

Nouveautés en Histoire

pour 2025-2026

- **Généralisation du recours à l'IA pour faciliter l'autocorrection**
- **Introduction des formats courts**

 [Accéder au reportage^{\(7\)}](#)

Travail renforcé avec les lycées professionnels

Les actions en direction des lycées professionnels, constituées en objectif dans le cadre de la convention, ont fait l'objet d'efforts de la part des Sciences Po du réseau.

Est priorisé l'accompagnement des besoins spécifiques, par exemple sur la construction de projets d'avenir, l'estime de soi et la prise de parole en public. On constate cependant que la mobilisation des élèves sur une longue durée se heurte souvent à des difficultés (avec une hétérogénéité selon les filières concernées) et que les lycées professionnels hésitent parfois à s'engager dans le PEI.



Immersions croisées entre étudiants et lycéens professionnels

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'ouverture sociale, Sciences Po Rennes a lancé un programme novateur avec les lycées professionnels de Bretagne qui repose sur un échange de savoir-faire entre étudiants et lycéens. Les premiers suivent des ateliers dans les établissements professionnels sur des thématiques variées, tandis qu'ils transmettent en retour des compétences transversales (prise de parole, rédaction, synthèse) à Sciences Po Rennes.

Une démarche similaire est mise en œuvre à Lyon où, dans le cadre du PEI PRO des étudiantes de 4^e année se sont rendues le 28 mars 2025 au lycée professionnel hôtelier Les Petites Bruyères de Saint-Chamond. Après avoir accueilli les lycéens en janvier sur le campus lyonnais, elles ont découvert le quotidien des élèves de la filière hôtellerie-restauration : visite des plateaux techniques (cuisine, pâtisserie, boulangerie, service), confection de macarons aux côtés des élèves de bac pro Pâtisserie et déjeuner au restaurant d'application. Ces immersions croisées illustrent la richesse des échanges entre étudiants et lycéens, favorisant la découverte mutuelle des parcours et des perspectives d'études post-bac.

 [Lire l'article complet^{\(8\)}](#)

Consolidation des partenariats institutionnels

Chaque Sciences Po du réseau déploie, à l'échelle de son territoire, des partenariats institutionnels permettant de démultiplier l'effet de la convention nationale.

Les DRAIO appuient les actions spécifiques menées dans le cadre des Cordées de la réussite, avec un abondement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour les aspects relevant des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Parmi les collectivités, plusieurs régions et départements soutiennent des actions spécifiques, dans le cadre de leurs compétences respectives pour les lycées et collèges.

De même, des partenariats sont noués avec des entreprises désireuses de contribuer à la démocratisation éducative, que ce soit par un soutien financier, en nature (partenariats pour les transports en commun) ou en mécénat de compétences.

Le soutien du Pas-de-Calais et du Nord au PEI Collège de Sciences Po Lille

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais apportent, depuis la création du PEI Collège, un soutien financier et logistique indéfectible au dispositif. Grâce à ces collectivités locales, les élèves découvrent des lieux institutionnels incontournables de la vie démocratique et prennent conscience du rôle des acteurs politiques locaux.

 [Voir le reportage réalisé par le département du Pas-de-Calais^{\(9\)}](#)



Lancement PEI Collège à la Préfecture de Lille
le 13 novembre 2024



L'engagement du Conseil départemental pour l'égalité des chances

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a renouvelé le 25 septembre 2025 son partenariat avec Sciences Po Toulouse pour le programme DISPO, confirmant ainsi son engagement pour l'année scolaire 2025-2026. En 2024-2025, ce dispositif avait déjà permis d'intervenir dans 7 collèges du département et d'accompagner 155 élèves de 4^e et 3^e grâce à l'implication de 24 étudiants tuteurs.

“En Haute-Garonne, nous portons un engagement fort en faveur de la mixité sociale dans les collèges car nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un facteur clé de réussite pour tous les élèves. [...] C'est la raison pour laquelle nous soutenons le programme DISPO de Sciences Po Toulouse dans les collèges, qui permet de révéler et d'accompagner les ambitions d'élèves issus de milieux défavorisés. C'est une action essentielle pour lutter contre la reproduction des inégalités sociales”, souligne Sébastien Vincini, président du Conseil départemental.

Valorisation du PEI et de la convention

À travers le PEI, les Sciences Po du réseau mettent en commun les bonnes pratiques en matière de démocratisation afin de fournir de la visibilité aux actions menées dans le cadre du PEI, dans la continuité de l'événement "Mon Projet / Notre République", organisé en février 2024.

L'événement "Mon Projet / Notre République", organisé au lycée Henri IV et au Sénat, les 22-23 février 2024, a permis à 160 lycéens boursiers du secondaire de restituer des travaux effectués en groupe, autour des valeurs de la République. Ce séminaire a permis un rapprochement entre les élèves suivis au titre du PEI et leurs camarades relevant des actions menées par les trois autres Sciences Po (Paris, Bordeaux et Grenoble).

Cette action s'est accompagnée d'échanges entre responsables des programmes de démocratisation et étudiants tuteurs des 10 Sciences Po. Les établissements du Réseau ScPo ont maintenu ces échanges réguliers, dans le cadre des comités de pilotage PEI et de l'école d'été organisée en juin 2025 à Sciences Po Toulouse. Des discussions sont également menées avec Sciences Po Grenoble et Bordeaux en matière de coordination des actions de démocratisation.



Les 20 ans du PEI-DISPO en 2026

Le programme DISPO (Dynamique de l'Innovation Sociale et Politique) a été créé en 2006 à Sciences Po Toulouse, avec le souhait d'encourager les trajectoires scolaires et universitaires des élèves en situation de précarité. Dès 2007, DISPO a constitué une des bases du PEI national, lui assurant un fort ancrage en région Occitanie. À l'occasion des 20 ans de ce programme, un grand événement sera organisé au printemps 2026 à Toulouse, afin de revenir sur les parcours d'anciens élèves, les partenariats noués et le rôle du Réseau ScPo dans la mise en œuvre des politiques d'égalités des chances.



Développement de l'évaluation

Le Réseau ScPo souhaite poursuivre ses efforts pour disposer d'une évaluation transversale des effets du PEI. Cela suppose notamment de connaître avec précision les choix d'orientation des élèves de Terminale et les études poursuivies au moins un an après la réussite au baccalauréat.

Il convient ainsi de **renforcer le travail sur l'orientation active** des lycéens ayant suivi le PEI, entre typologie des cursus, établissements et parcours. L'utilisation de la nouvelle plateforme a permis de diffuser un questionnaire uniformisé à l'ensemble des élèves de Terminale sur leurs intentions post-bac.

Le taux de retour, proche de 40 %, offre une base significative d'analyse et met en évidence des tendances convergentes entre les différents Sciences Po : une orientation majoritaire vers une licence de droit ou vers une autre première année préparant au concours commun.



- (1) <https://programmepei.reseau-scpo.fr/>
- (2) <https://savoirs.unistra.fr/campus/112-collegiens-reflechissent-sur-lavenir-de-leuropea-linvitation-de-sciences-po-strasbourg>
- (3) <https://public.flourish.studio/visualisation/15189824/>
- (4) <https://www.leparisien.fr/etudiant/etudes/jeunes-ruraux-dans-les-grandes-ecoles-jai-mis-du-temps-a-me-sentir-legitime-JFRMVGHQRJE4VINPS00U4GNK7U.php#:~:text=Malgr%C3%A9%20un%20%C3%A9loignement%20mod%C3%A9%20de,temps%20%C3%A0%20me%20sentir%20I%C3%A9gitime%20>
- (5) https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/EESR18_ES_10/les_nouveaux_bacheliers_sur_parcoursup_les_voeux_et_les_propositions_d_admission/#TEXTE
- (6) <https://www.leprogres.fr/education/2025/06/30/les-lyceens-de-jean-puy-brillent-aux-concours-de-sciences-po>
- (7) <https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/fier-de-ceux-qui-font-bouger-le-nord-pas-de-calais/le-professeur-ivan-sur-tik-tok-propose-une-autre-facon-d-aborder-les-cours-d-histoire-1135679>
- (8) <https://www.sciencespo-rennes.fr/actualites/programme-detudes-integrees-decouverte-restauration-gastronomique>
- (9) <https://www.youtube.com/watch?v=tV8YTOIZUJU>

Les responsables du Programme d'Études Intégrées en 2025-2026

Présidence annuelle du Réseau ScPo

Éric Darras

Directeur de Sciences Po Toulouse

Direction référente nationale pour le PEI

Étienne Peyrat

Directeur de Sciences Po Lille

etienne.peyrat@sciencespo-lille.eu

Coordinatrice administrative du PEI

(enseignante déchargée dans le cadre de la Convention MENJ)

Sophie Leprince

sophie.leprince@sciencespo-lille.eu

Responsables PEI

pour chaque Sciences Po du réseau

SCIENCES PO AIX

Adrien Vitse, professeur agrégé d'économie et responsable du dispositif IEPEI

adrien.vitse@sciencespo-aix.fr

SCIENCES PO LILLE

Aurore Gander, chargée de projet démocratisation

aurore.gander@sciencespo-lille.eu

Sophie Leprince, responsable du service démocratisation

sophie.leprince@sciencespo-lille.eu

Laetitia Veniat, chargée de projet démocratisation

laetitia.veniat@sciencespo-lille.eu

SCIENCES PO LYON

Anaïs Volin-Colombatto, chargée de mission égalité des chances, dispositif Cordées de la réussite, coordinatrice du programme PEI

anais.volin@sciencespo-lyon.fr

Manuel Milet-Anselmo, responsable pédagogique du programme PEI

manuel.miletanselmo@sciencespo-lyon.fr

SCIENCES PO RENNES

Gwenaëlle Méhauté, responsable du pôle formation et référente administrative PEI

gwenaelle.mehaute@sciencespo-rennes.fr

Laure Schiettecatte, professeure agrégée d'histoire et géopolitique, directrice de la démocratisation et de l'égalité des chances

laure.schiettecatte@sciencespo-rennes.fr

SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Michel Delattre, chargé de la démocratisation, responsable pédagogique du programme PEI

michel.delattre@sciencespo-saintgermain.fr

Claire Pillet, référente démocratisation, coordinatrice du programme PEI

claire.pillet@sciencespo-saintgermain.fr

SCIENCES PO STRASBOURG

Anne-France Delannay, directrice déléguée à la démocratisation, à l'inclusion et à la réussite étudiante

iep-pei@unistra.fr

Jessica David, responsable administrative du programme PEI

iep-pei@unistra.fr

Benjamin Chevalier, responsable du programme PEI Collège

iep-pei@unistra.fr

SCIENCES PO TOULOUSE

Olivier Philippe, responsable du programme DISPO-PEI

olivier.philippe@sciencespo-toulouse.fr

Paul Vinaches, responsable du programme DISPO-PEI

paul.vinaches@sciencespo-toulouse.fr

Ali Atrokouk, chargé de projet Dispo-PEI

ali.atrokouk@sciencespo-toulouse.fr



Les 7 Sciences Po du réseau

• Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse •